https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/loi-n-2020-1473-du-30-novembre-2020-de-finances-rectificative-pour-2020/
Loi n° 2020-1473 du 30 novembre 2020 de finances rectificative pour 2020
30/11/2020
La loi n°2020-1473 du 30 novembre 2020 de finances rectificative pour 2020 « vise à accompagner la fin de gestion budgétaire de l'exercice 2020 et à mettre en œuvre la réponse d'urgence à la crise sanitaire ». Elle précise la répartition des crédits ouverts et annulés pour 2020 pour la santé au titre du budget général.